



La Commune



Candidats et programmes ...

Présidentielle 2007

À un mois du premier tour de la présidentielle, ce dossier du mois recense et synthétise les positions de plusieurs candidats, dont Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, bien entendu. Sans prétendre à l'exhaustivité, il montre à quel point les positions politiques des partis parlementaires de gauche et de droite sont pratiquement jumelles, car se situant tous sur le terrain de la défense de la propriété privée et de la Constitution européenne. On trouvera également, en contrepoint, les principales propositions d'Arlette Laguiller. La nuit et le jour ! C'est bien pourquoi nous appelons à voter pour elle, résolument.

Faisons donc le tour des principaux thèmes développés jusqu'ici, dans cette campagne pour la présidentielle, par les uns et les autres.

l'Europe

Sur cette question, aucune ambiguïté possible : Sarkozy, Royal, Bayrou, Voynet ont appelé à voter oui au référendum sur le projet de Constitution européenne, le 29 mai 2005. On sait à quel point ils ont été désavoués dans les urnes. Ce qui ne les empêche pas de poursuivre leur acharnement et de tenter de gommer le démenti cinglant qui leur a été infligé. Sarkozy veut négocier un mini-traité pour régler la question institutionnelle et Ségolène Royal a déclaré, mercredi 17 janvier : " *le peuple français sera à nouveau saisi par référendum en 2009* " afin de sortir de " *l'impasse institutionnelle* " provoquée par le non français et néerlandais du printemps 2005. Comme le souligne *Le Monde* du 24 mars : " *parce qu'ils traversent chacun des grands sujets de gouvernement, certains sujets (d'accord ou de désaccord) échappent au clivage droite-gauche* " et de citer, parmi eux, l'Europe, la laïcité, les retraites, la Sécurité sociale ... Le moins qu'on puisse dire.

l'identité nationale

Sans doute un des points d'accord les plus ignobles. Chacun y va de sa surenchère de nationalisme et de chauvinisme malodorant. Au " *Ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale* " proposé par Sarkozy, voilà que Ségolène Royal répond par son couplet sur le drapeau français et la *Marseillaise* : " *tous les Français devraient avoir chez eux le drapeau tricolore* " (vendredi 23 mars, dans le Var). Du coup, Sarkozy se permet de remarquer : " *je m'aperçois que je suis dépassé dans tous les sens. Là, il faut des drapeaux français partout, l'identité nationale, tout le monde en veut. Je m'en réjouis* " (dimanche 25 mars). Alors, comme de bien entendu, Marine Le Pen en fait ses choux gras, avec cynisme et pertinence : " *Chaque fois que quelqu'un reprend nos thèmes, il ne marche pas sur nos plate-bandes, il emmène les électeurs aux portes du Front national* " (entretien sur la chaîne Histoire, 26 mars 2007). N'oublions cependant pas de citer Marie-George Buffet : " *les deux symboles de la République appartiennent au peuple, on ne va pas se les disputer comme des bouts de chiffon* ". Le drapeau des Versaillais ? Qu'ils se le gardent !

l'immigration

Toute la politique de Sarkozy aura été d'accélérer, par le renforcement de l'arsenal législatif, la fabrique à clandestins. Il s'est d'abord vanté d'avoir expulsé du territoire, pour l'année 2006, " *24 000 étrangers en situation irrégulière, ce qui représente une augmentation de 140 % par rapport à 2002 et de 25 % par rapport à 2005* ". Voilà pour la politique répressive de Sarkozy. Que dit de son côté Ségolène Royal ? " *Régulariser les sans-papiers à partir de critères fondés sur la durée de présence en France, la scolarisation des enfants et la possession ou la promesse d'un contrat de travail* " (proposition n° 100). Est-ce à dire qu'on régularisera les enfants scolarisés et leurs parents ? Que nenni ! François Hollande a précisé, jeudi 26 mars : " *il faut éviter, dès le début de l'inscription de l'enfant, qu'il y ait des abus* ". Quant à ceux déjà inscrits : " *on ne peut les expulser tant qu'ils sont scolarisés* ". Difficile d'être plus clair. Pas question de régulariser tous les sans-papiers, quant aux autres, gare à vous. À la régularisation sur décisions discrétionnaires des préfets défendue par Sarkozy, la candidate du PS oppose " *une régularisation sur critères* " (linguistiques, durée de présence sur le territoire, promesse d'embauche ...) tout aussi arbitraire et sélective. À noter l'une des propositions de Ségolène Royal : " *favoriser une migration de travail permettant les allers-retours avec " même visa "* " Autrement dit, ta main-d'oeuvre m'intéresse mais pas question de t'installer ... Bien entendu, pas non plus question pour la candidate du PS d'abroger l'arsenal anti-immigrés, anti-regroupement familial, constitué depuis la loi Defferre du 29 octobre 1981, qui institue les centres de rétention administrative.

La Sécurité sociale

Pour Sarkozy, pas de doute possible : il faut démanteler la Sécurité sociale et passer aux mutuelles privées à l'anglo-saxonne. À ce titre, en signant conjointement le décret n°2004-693 du 15 juillet 2004, paru au journal officiel du 16 juillet 2004 (page 12 752), Raffarin, alors Premier ministre, Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et Douste-Blazy, ministre de la Santé et de la protection sociale, ont confirmé officiellement l'abrogation du monopole de la Sécurité sociale. Le décret du 15 juillet 2004 est notamment destiné à permettre aux autorités françaises de communiquer aux États membres de l'Union européenne les dossiers établissant que les sociétés d'assurance, les mutuelles et institutions de la prévoyance dont le

siège est en France et qui projettent d'ouvrir une succursale ou d'exercer des activités en libre prestation de services dans les autres États de l'Union européenne remplissent les conditions fixées par les directives 92/49/CEE et 92/96/CEE. Ce décret introduit dans le Code de la Sécurité Sociale les articles R 310-11, R 310-12, R310-12-1 du Code des assurances, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance. Ainsi, c'en est fini du monopole de la Sécurité sociale en France. Madame Royal prévoit-elle d'abroger toutes ces dispositions ? À aucun moment. Entend-t-elle abroger la réforme de la Sécurité sociale et la loi Fillon sur les retraites de 2003 ? Pas plus. A-t-elle déclaré qu'une de ses premières mesures si elle était élue serait de faire rembourser à la Sécurité sociale les 2,7 milliards d'euros que l'État lui doit au titre des exonérations de charges sociales et jamais compensé par lui à la Sécurité sociale ? Pas davantage. Idem pour Bayrou. Quant à Marie-George Buffet, elle se prononce, comme en 2003, pour une réforme de la cotisation patronale, sous couvert de prendre en compte les revenus du Capital et d'augmenter la part des entreprises. Sous ce dehors très gauche se cache la remise en cause du système de la Sécurité Sociale de 1945 fondée exclusivement sur le salaire différé, grande victoire ouvrière de l'après-guerre.

L'École et la Défense

On se souvient qu'à grand renfort de média, Ségolène Royal avait annoncé, avec quelle audace, sa préférence à " *investir dans l'Éducation* ". En fin de quoi, elle déclare, la main sur le cœur : " *si la Nation est capable de dégager le coût d'un deuxième porte-avion, j'en fais ici le serment, cette marge de manoeuvre supplémentaire, cette valeur-là, n'ira pas à la Défense nationale, mais ira à l'Éducation nationale* ". Lors d'un entretien sur Europe 1, le dimanche 4 mars, elle n'hésite pourtant pas à marteler : " *j'entends maintenir et adapter notre effort de Défense* ". Et de confirmer son intention de maintenir le montant du budget de la Défense à environ 2 % du PIB. " *J'entends le maintenir car les menaces ont changé mais pas disparu* " a-t-elle ajouté. Et alors, ce porte-avion, qui va le payer ?

Toujours à propos de l'École, elle se prononce, comme Sarkozy, pour " *réviser la carte scolaire et assurer la mixité sociale* " (proposition n°26) C'est la révision de la carte scolaire qui va accentuer les ghettos scolaires. Quel parent d'élève, quel enseignant ne le sait pas ?

Les retraites

On l'aura noté, Sarkozy se garde bien d'annoncer une nouvelle réforme du régime général des retraites, mais c'est dans l'air : il promet ouvertement l'alignement des régimes spéciaux sur le régime général, au nom de l'équité. Partant, il précise : " *La nécessaire réforme des régimes spéciaux doit être l'occasion de mieux prendre en compte la pénibilité réelle du travail* " (discours de Périgueux, 12 octobre 2006). C'est l'amorce de la retraite " au mérite ", selon le type de travail exercé, sous couvert de pénibilité. C'est un dévoiement complet de la vieille revendication syndicale en faveur de la retraite à 55 ans pour les métiers pénibles (travailleurs du bâtiment, pompiers, salariés en travail posté, ouvriers sur les chaînes). Sarkozy ne parle jamais de retraite à 55 ans mais de retraite à ... 70 ans : " *Si cela vous intéresse de travailler jusqu'à 70 ans et de partir ensuite en vacances plutôt que d'acheter un appartement pour vos petits enfants, c'est votre droit. Mais, en travaillant davantage, vous contribuez à résoudre le problème de l'équilibre des retraites* ". En fait, c'est Bayrou qui se charge de compléter ce que Sarkozy se borne à esquisser. Ainsi, dans une réunion publique qui s'est tenue le 14 février, il déclare : " *Nous avons fait c'est vrai, une étape seulement de la réforme des retraites. Une partie du chemin, que nous avons d'ailleurs soutenue [...] je suis persuadé que vous savez tous que nous ne sommes pas au bout de la réforme des retraites* ". On le voit, sur ce point au moins, Bayrou n'est pas moins à droite que Sarkozy. Le 12 février, Bayrou lançait : " *À partir de 60 ans, chacun connaîtra la pension qui sera la sienne, s'il considère que la pension est suffisante, il pourra s'en aller avec ces droits acquis. Qu'il considère que la pension est insuffisante, il prolongera son travail au fur et à mesure que l'espérance de vie augmente dans notre pays* ". Le 15 février, il affine encore son propos : " *Cette réforme des retraites, selon moi, doit déboucher sur une architecture nouvelle de la retraite qui permettra à chacun de prendre en compte les années de travail, la pénibilité des années de travail, pour avoir son compte de points comme on l'a dans les assurances privées, dans les retraites complémentaires et pouvoir ainsi prendre librement la décision de l'âge de son départ à la retraite* : " Si la pension me convient, je peux partir à la retraite à partir de soixante ans. Si la pension est trop faible, je peux allonger ma durée de travail. " ". On l'a vu, de la retraite à 60 ans, on passe à " *la retraite, pas avant 60 ans* ". Bayrou préconise un système de retraite universelle, intégrant les régimes spéciaux. Ségolène Royal, plus soucieuse, qui sait, de nous faire chanter la *Marseillaise*, ne trouve rien à y redire. Elle déclare, certes, vouloir " *remettre à plat* " la loi Fillon (que le PS promettait, naguère, d'abroger purement et simplement et que Royal veut renégocier avec les directions syndicales), mais pas question de revenir aux 37,5 années de cotisations pour prendre sa retraite à taux plein. S'agissant du financement des retraites, elle enfonce le clou : " *Lorsque les socialistes étaient au gouvernement, nous avons mis en place un fonds de réserve des retraites, qui compte aujourd'hui 31 milliards d'euros à son actif [...]. Le Fonds de réserve des retraites (FRR) est une sorte de fonds de pension collectif, et c'est la manière dont j'envisage le financement des retraites aujourd'hui* ". (Rappelons que ce FFR était abondé par les recettes des privatisations opérées par le gouvernement Jospin.). C'est ainsi que Ségolène Royal prépare un " *autre financement* " des retraites, non plus par répartition solidaire, mais par " *un fonds de pension collectif* " ! Marie-George Buffet, quant à elle, ne manque pas d'exiger le rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein pour 37,5 années de cotisations, pour ce qui est du régime général. Mais cette exigence est " plombée " par les propositions de réforme du financement des retraites prodiguées par le PCF en faveur de " *l'élargissement de l'assiette des cotisations à l'ensemble des revenus* " et non sur les seuls salaires, le PCF revendiquant également la modulation des cotisations patronales selon les emplois créés et le niveau des salaires. Ces propositions du PCF font aujourd'hui consensus. Et pour cause ! Elles serviront demain de cheval de Troie pour remettre en cause le salaire différé et socialisé, seule base possible de financement du système par répartition. D'autre part, lorsque Marie-George Buffet parle de revenir aux 37,5 années de cotisation, elle ne dit cependant pas que le montant de la retraite devra être calculé sur les 6 derniers mois, comme c'est le cas dans la fonction publique et à la SNCF. Ce serait pourtant le minimum décent pour qui veut rétablir le pouvoir d'achat des retraités, non ?

L'emploi

Là encore, c'est Sarkozy qui donne le la : " *Le contrat de travail unique inspiré du CNE est une occasion de simplifier beaucoup le droit du travail français* " (rencontre avec des patrons de PME, 24/01). La sécurité sociale professionnelle et le contrat de travail unique " *formant ensemble la flex-sécurité* " (*Les Échos*, 14/02).

" *Passons d'un droit qui croit protéger les emplois à un droit qui protège les personnes. [...]. Arrêtons de penser en termes de statut ou de positions acquises pour privilégier l'accès à l'emploi pour tous. [...] De même, réfléchissons à une évolution vers un contrat de travail unique dont les garanties se renforceraient au cours du temps. Cela permettrait d'enrayer le développement du travail précaire, en surmontant les effets de seuil proprement catastrophiques qui existent entre le CDD et le CDI. C'est une mesure très adaptée à l'insertion professionnelle des jeunes, qui sont les premiers à souffrir de ces rigidités* " (17/03/05). Devant le congrès de l'UMP, le 14 janvier dernier, il met encore les points sur les i : " *Quand les entreprises savent qu'elles pourront licencier en cas de difficulté, elles embauchent plus facilement. Je veux protéger les personnes plutôt que les emplois. Je veux sécuriser les parcours professionnels plutôt qu'empêcher les licenciements. Je veux créer un contrat unique à durée indéterminée*

qui remplacera les contrats précaires et qui permettra aux salariés d'acquérir progressivement des droits ". Toute la philosophie de la sécurité sociale professionnelle - " sécurisation des parcours professionnels " - vantée par Sarkozy, Royal et Buffet, est résumé dans ces quelques lignes. Sarkozy ne se fait-il pas l'avocat du " statut du salarié " inventé par les têtes pensantes de la direction de la CGT ? Statut du salarié, " de la personne ", opposé à la convention collective de branche, aux contrats collectifs de travail, aux Statuts des personnels. Sarkozy confirme ce que nous disons depuis le début : la sécurité sociale professionnelle est un dispositif pour garantir les licenciements, empêcher leur interdiction et pérenniser le travail précaire sous toutes ses formes, sous couleur de faire alterner périodes de formation et périodes de travail, au plus près des besoins les plus immédiats du patronat. Sur ce plan, les propositions de Ségolène Royal ne sont en rien contradictoires avec les projets de Sarkozy. Qu'on en juge : " le droit au premier emploi des jeunes pour qu'aucun jeune ne reste au chômage au-delà de six mois sans avoir un accès à une formation, un emploi aidé ou un tutorat rémunérés, l'offre de 500 000 emplois tremplins pour les jeunes, une mesure qui fonctionne aujourd'hui dans les Régions de gauche, l'appui aux petites et moyennes entreprises qui aujourd'hui créent de l'emploi " (site du comité de soutien Loire-Atlantique à Ségolène Royal, La France présidente, 24 mars 2007). Travail précaire forcé et subventions à gogo aux " entreprises ". Quant au combat contre les licenciements, c'est hors-sujet pour cette prétendante, cf. ses interventions à propos du plan " Power 8 " à Airbus, où il est question d'introduire les régions dans le Capital d'EADS selon l'exemple des *länder* allemands, présents dans le capital d'Airbus, ce qui n'a empêché aucune suppression d'emploi. Il est vrai que, à gauche et dans le monde syndical, on parle beaucoup de " renationaliser " ou de " recapitaliser Airbus " mais rares sont les organisations qui exigent : " pas un seul licenciement, pas une seule suppression d'emploi ".

Le logement

Ségolène Royal et Marie-George Buffet proposent de construire 120 000 logements sociaux par an, ce qui est notoirement insuffisant au regard du nombre de familles qui demandent un HLM : 1 300 000. À ce rythme, il faudrait plus de 10 ans pour les reloger. À noter que Ségolène Royal se garde bien de prôner l'interdiction des expulsions de logement qui frappent les familles victimes du chômage, de la précarité ou de la maladie. Sous la férule de Sarkozy, le nombre d'expulsions locatives avec concours de la force publique a considérablement augmenté ces dernières années. Marie-George Buffet préconise un " *grand service public du logement* ", mais que pense-t-elle de la transformation des OP HLM en OPAC, qui fraie la voie à la privatisation du parc HLM, chère à Sarkozy ?

Modifié le lundi 02 avril 2007

Voir aussi dans la catégorie **Dossiers**



Dossier La Commune de Paris 150e anniversaire

Notre journal La Commune propose à ses lecteurs deux dossiers consacrés au 150e anniversaire de la Commune de Paris : le premier, dans le numéro 127, retrace, à la lecture de La Guerre civile en... >>



Dossier santé

30 004 morts : le bilan du COVID-19 en France est le résultat de 40 ans d'attaques de l'hôpital public ! TOUS COUPABLES ET RESPONSABLES ! En France, la population paye un très lourd tribut humain,... >>



Le projet Macron de réforme des retraites en 10 questions-réponses

L'histoire de notre système de retraites par répartition, celle de sa casse, des « réformes » successives et des discours qui les accompagnent, est essentielle pour comprendre le projet Macron,... >>



Qu'est-ce que l'Union européenne ?



Première partie Nous sommes partisans de la rupture avec l'Union européenne et ses institutions. Nous militons pour l'abrogation des traités dit « européens » et inconditionnellement pour «... »

Un VRAI travail Un VRAI salaire



Comment naît le besoin d'un parti des travailleurs

« Personne ne nous représente ». Cet ouvrier de Roubaix sollicité par le Point 1 à propos des élections exprime la sensation de millions de salariés. Beaucoup de gens ne supportent plus ces... »



Pourquoi militer avec La Commune ?

Notre journal La Commune paraît depuis bientôt vingt-cinq ans. Notre site web met à disposition de tous quinze années d'archives (articles - documentation - lettres d'information -... »
